

3 étapes pour obtenir la subvention

1

Dépôt de votre demande de subvention

- **Obtenez le code de référence unique de la formation suivie** (exemple : ABC-123) auprès de l'établissement d'enseignement avec lequel vous faites affaire (obligatoire pour remplir votre demande).
- **Créez un compte entreprise** sur l'espace utilisateur du programme Visées pour gérer vos demandes et documents en ligne : <https://pratiquesrh.com/visees/inscription>
- **Remplissez le formulaire** de demande de subvention en ligne sur l'espace utilisateur.

2

Accompagnement par l'équipe Visées

- Dès que l'analyse de votre demande sera terminée, **un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous** pour vous accompagner.
- **Si votre demande est acceptée, une entente de subvention vous sera transmise.** Celle-ci approuve votre financement sous réserve de présenter tous les documents justificatifs à l'étape 3.

3

Transmission des documents justificatifs

Une fois les formations de vos employés et employées terminées, **transmettez par courriel à votre conseiller ou conseillère les documents justificatifs prévus** (voir page 8).

